

Délibération 3.10
Budget primitif de l'exercice 2017

Intervention de Jean-Paul LECOQ

Dans le cadre de la présentation de notre prochain budget, permettez-moi mes chers collègues, de vous soumettre une équation simple dans l'attente d'une réponse claire, peut être sous la forme d'un aveu...

Si dans votre budget annuel, vos ressources baissent (recettes réelles de fonctionnement pour la première fois en baisse de - 1,3 % en 2015, soit - 18,7 Millions / - 0,94 % encore entre le BP 2016 et le BP 2017) **et que dans le même temps vos dépenses incompressibles augmentent** (dépenses réelles de fonctionnement : + 1,7 à + 1,3 % en moyenne annuelle de 2011 à 2015, soit en moyenne + 15,8 Millions) pour subitement et curieusement stagner en 2017 (- 0,94 % prévu entre le BP 2016 et le BP 2017), **et que vous choisissiez cette période de disette pour bloquer des sommes considérables en faveur du désendettement (20 Millions).**

Où allez-vous chercher l'équilibre budgétaire ?

En diminuant les investissements, au détriment des besoins de nos territoires, de leurs habitants, et de l'indispensable soutien à l'économie en ces temps de crise, certes, mais encore ?

Car à vous entendre, à bien écouter tous les rapports d'orientation et autres plans qui se succèdent depuis votre arrivée, et encore lors de notre dernière session à travers le Rapport d'Orientation Budgétaire, vous nous répondez qu'aucune politique publique portée par notre collectivité dans notre département, dans le domaine des solidarités, dans celui du soutien aux communes, dans celui de la culture ou de l'éducation, n'est en recul et ce malgré le contexte de grave crise et de désengagement sans précédent de l'Etat.

Vous comprendrez, ne croyant que modérément à la magie, que nous sommes fondés à penser que vous ne dites pas totalement la vérité. Ou « vous ne dites pas tout... ».

Je vous invite par conséquent à assumer vos choix et contribuer ainsi à redonner de la valeur à la parole publique, de la clarté au débat public.

Dites-nous franchement que l'objectif purement comptable de réduction dogmatique de la dette et de diminution des services publics vous conduit à renier, les uns après les autres, les moyens du service public départemental, comme les contenus de nos politiques publiques.

La plus criante illustration demeure, pour l'heure, celle de l'éducation avec les suppressions des bourses pour les collégiens, les réductions des crédits du CRED, la baisse de la DGF des collèges publics, le raboutage du pass'culture ou encore la fermeture annoncée du collège Guy-Môquet au Havre, qui selon vos orientations, devrait en appeler d'autres par la suite.

Portez et expliquez ces choix, en précisant au passage qu'une partie de ces sommes prélevée servira les collègues privés.

D'autres domaines sont bien entendus touchés, par exemple, c'est un million d'euros que vous entendez retirer au SDIS.

La réalité, je le crains, c'est que vous allez chercher l'équilibre budgétaire en diminuant les moyens affectés à nos politiques, en faisant supporter sur le personnel une charge devenue intenable.

Cela s'appelle l'austérité. Une austérité qui se traduit dès 2017 par la suppression de 60 postes correspondant à 30 Équivalents Temps Plein. A ce titre, votre rapport précise que l'évolution de la masse salariale liée au Glissement Vieillesse Technicité (GVT) des agents sera compensée par une politique de remplacement ajustée aux besoins de la collectivité et de ses compétences redéfinies dans le cadre de la loi NOTRe. C'est si joliment dit !

Pour réduire les dépenses de personnel, vous utilisez des termes en vogue : vous optimisez, vous mutualisez, vous rationaliser. Mais à vous lire, vous ne réduisez rien... Sauf la dette.

Dire cela, ce n'est pas considérer que l'endettement n'est pas un problème, que l'on peut faire fi de la dette. Mais dans cette séquence de crise à durée indéterminée, il ne nous semble pas que le désendettement accéléré soit une priorité, dès lors qu'il vient percuter les attentes et les besoins fondamentaux des seinomarins.

20 millions de plus, chaque année, pour rembourser les banques, ce sont 20 millions de moins pour les habitants, pour les associations, pour les communes, pour le carnet de commande des entreprises de Seine-Maritime.

La trajectoire de désendettement accru était, en fin de mandat dernier, de 10 millions par an. Ce qui nous posait déjà problème à l'époque car cela accentuait l'austérité départementale. En 2015, vous avez doublé la mise avec près de 21 millions sur la table. Et cette année, vous portez l'addition à 51 millions.

Or en 2016, ce désendettement global comprend le montant « du transfert de dette » dans le cadre du transfert de compétence à la Métropole Rouen Normandie, soit un total de 30.750.000 €.

Si vous en étiez restés à cette somme plutôt que de vouloir faire du zèle en raison de votre vision phobique de la dette, nous disposerions sur notre exercice de 20 millions pour conduire nos politiques publiques dans un contexte, encore une fois, où la crise frappe fort et le gouvernement encore plus fort.

Alors certes, et vous savez bien que nous vous rejoignons sur ce constat en forme de dénonciation, même si chez nous, il est dressé de manière sûrement plus constante et cohérente : l'Etat est en dessous de tout. Il commence même à faire n'importe quoi.

Utilisant comme vous le faite l'excuse de la dette, vous avez cela en commun, entre autre, avec le Projet de Loi de Programmation des Finances Publiques (PLPFP) pour les années 2014-2019 qui programme la réalisation de 50 milliards d'euros d'économies sur la période 2015-2017 dont 11 milliards d'euros sur les collectivités locales.

Une économie, plutôt d'ailleurs un détournement de fonds publics, qui vient d'un côté asphyxier nos budgets et de l'autre alimenter les profits. C'est un tour de passe-passe, on ne désendette rien du tout, on prend simplement dans les caisses publiques pour abonder des comptes en banque privés.

Pour ne prendre que cette illustration, avec le CICE le gouvernement a débloqué 20 milliards d'euros par an de cadeaux aux entreprises depuis 2013 (la source ce n'est pas L'Humanité, c'est La Tribune) avec le résultat que l'on connaît : 50.000 à 100.000 emplois créés ou sauvegardés, selon les analyses les plus optimistes, alors que le patronat en avait annoncé 1 million en échange de ce sponsoring d'argent public...

Pour la Droite cela ne suffit pas, il faut encore en rajouter !

Année électorale oblige et mobilisation sans précédent oblige, le gouvernement a fixé provisoirement dans le Projet de Loi de Finances, à 2,63 milliards d'euros ; au lieu des 3,66 milliards initialement prévus, la rançon, le racket, demandée aux collectivités locales au titre de ce plan d'économies pour contribuer à ce prétendu retour à l'équilibre.

Retour à l'équilibre bien virtuel d'autant plus que, de son côté, l'Etat a décidé de s'affranchir des critères européens en matière de déficit, ces mêmes critères souvenez-vous qu'il mettait pourtant en avant depuis 3 ans pour justifier son plan de ponction de nos budgets locaux.

Souvenez-vous : si la France ne parvenait pas en 3 ans à limiter son déficit sous le seuil autorisé par Bruxelles, le pays aurait eu à subir le sort réservé aux Grecs. La France pouvait même perdre son triple A décerné par les agences de notation. Quelle perspective horrifiante !

3 ans après, la France décide de s'affranchir de ces mêmes critères... Comme quoi, quand l'Etat veut, l'Etat peut... C'est ce que nous répétons sans cesse...

En tout cas, cette baisse des dotations entraîne pour notre Département une perte cumulée de 44,9 millions entre 2013 et 2016, soit plus d'un quart de notre dotation forfaitaire de 2013.

Dans le même temps, l'Etat et ses gouvernements successifs, parfaitement incapables de nous faire sortir de la crise, se lave les mains de la progression de la demande sociale, dont il est par ailleurs responsable.

La hausse des dépenses sociales, + 2,4 % par an entre 2011 et 2015 (+ 17,9 Millions) dont + 12 Millions des allocations RSA, étant financé en grande partie, non pas par la solidarité nationale mais par le budget départemental.

Mais ce n'est pas tout...

Manquant de courage et de volonté pour engager la véritable réforme de la fiscalité dont la nécessité est devenue criante pour remettre un peu de justice fiscale dans ce monde de brutes, le gouvernement en vient maintenant à offrir des baisses d'impôts sur le revenu en refillant la facture aux collectivités.

Le projet de loi de finance pour 2017, dans son article 14, fait supporter en grande partie la charge de cet allègement fiscal sur nos budgets. Cela se traduit par une ponction

supplémentaire de 500 millions venant s'ajouter aux 2,6 milliards d'euros de la contribution forcée au redressement des finances publiques.

L'Association des Maires de France se mobilise, une nouvelle fois, contre un Gouvernement qui, s'il voulait faire la peau aux collectivités locales, ne s'y prendrait pas autrement.

Et encore, je vous fais grâce de la liste exhaustive des mauvais coups qui s'allongent avec les transferts de compétence mal ou pas du tout compensés, le dernier transfert en date étant la maintenance informatique des réseaux administratifs des collèges.

Ou la modification arbitraire de la répartition de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui a remplacé la Taxe professionnelle. Désormais les départements voient cette source de financement majeure divisée par deux dans une proportion sans commune mesure avec les compétences départementales reprises par les régions.

Comble de l'hypocrisie, ce gouvernement se vante d'une baisse de la fiscalité alors même qu'il contraint les collectivités à augmenter la pression fiscale.

Pour conclure, je veux à nouveau tirer la sonnette d'alarme sur la baisse de nos investissements : - 15,3 %, soit 29,2 millions en moins pour construire, bâtir, rénover, équiper et soutenir l'emploi.

Des dépenses réelles d'investissement hors dette qui sont passées de 340 Millions en 2008 à 211 Millions en 2014 (- 38 %) puis à 161,8 Millions en 2015 (- 23 %)

Vous conveniez dans vos orientations budgétaires le mois dernier, je cite, que « le Département doit continuer à traiter la souffrance sociale de nos concitoyens et à accompagner l'aménagement et l'animation des territoires ».

Ce projet de budget 2017 a visiblement perdu de vue cet impératif, dans un contexte où l'urgence sociale se fait sentir dans de nombreux domaines et nécessite plus de République et de soutien collectif et solidaire, dans l'action sociale, l'aide à l'enfance, l'éducation notamment.

Voilà pourquoi nous nous y opposerons.